

## 42 . LUTJANIDAE

Marie-Louise BAUCHOT

Poissons de forme oblongue plus ou moins élançée, modérément comprimés. Bouche terminale légèrement protractile ; le maxillaire élargi postérieurement est partiellement caché sous le préorbitaire quand la bouche est fermée. Dents coniques et pointues disposées en plusieurs rangées sur les mâchoires, avec parfois des canines bien développées ; petites dents sur les palatins et généralement sur le vomer. Préopercule à bord généralement denticulé. Sept rayons branchiostèges. Une seule nageoire dorsale sans échancrure profonde entre les parties épineuse et molle, avec 10-12 épines et 9-17 rayons mous. Anale à trois épines et 7-11 rayons mous. Pelviennes thoraciques, à une épine et cinq rayons mous, surmontées d'un processus écailleux. Ecailles cténoïdes recouvrant entièrement le corps ainsi que la partie postérieure de la tête (joues et opercules). 24 vertèbres.

Cette famille regroupe plus de 100 espèces réparties en 17 genres. Ce sont essentiellement des poissons marins démersaux dans les eaux tropicales et subtropicales, depuis les eaux côtières jusqu'au bord des plateaux continentaux. Trois espèces indopacifiques vivent en eaux douces mais les juvéniles de plusieurs espèces fréquentent les estuaires, les mangroves et le cours inférieur des fleuves. Sur les six espèces connues sur les côtes ouest africaines, quatre appartenant au genre *Lutjanus* (qui regroupe à lui seul 65 espèces) peuvent pénétrer en eaux saumâtres.

### Genre LUTJANUS Bloch, 1790

Caractérisé par la présence d'écailles à la base des nageoires dorsale et anale, spécialement de leur partie molle, la présence de petites dents villiformes sur le vomer, et généralement de canines antérieures sur les mâchoires. Le profil ventral est droit et les yeux sont situés assez près du profil dorsal, leur bord inférieur étant au-dessus d'une ligne qui joint l'extrémité du museau au milieu de la base de la caudale.

#### CLÉ DES ESPÈCES

- 1 - Au-dessus de la ligne latérale, écailles disposées en rangées obliques (fig. 42.1a) ; 8 à 10 rangées transversales d'écailles sur les joues ; jeunes avec 6 à 8 rangées verticales de taches sur les flancs ou avec des rayures alternées claires et sombres, d'égale largeur .....2
- Au-dessus de la ligne latérale, écailles disposées en rangées horizontales (fig. 42.1b) ; 5 à 6 rangées transversales d'écailles sur les joues .....3
- 2 - 4 ou 5 rangées d'écailles au-dessus de la ligne latérale sous le milieu de la dorsale épineuse ; profil antérieur de la tête régulièrement convexe ; jeunes avec sur les flancs des rayures alternées claires et foncées, de largeur subégale .....**L. dentatus**
- 6 rangées d'écailles au-dessus de la ligne latérale sous le milieu de la dorsale épineuse ; profil antérieur de la tête anguleux ; jeunes souvent avec 6 à 8 rangées verticales de points blancs sur les flancs.....**L. endecacanthus**

- 3 - Plaque de dents vomériennes avec un long prolongement postéromédian (fig. 42.1c) ; une ligne bleue joint le museau à la pointe de l'opercule ; jeunes brunâtres.....***L. goreensis***
- Plaque de dents vomériennes triangulaire avec un court prolongement postéromédian (fig. 42.1d) ; pas de ligne bleue sur les joues ; jeunes avec, sur les flancs, 6 à 8 rangées verticales de petits points ou de traits blancs, plus étroits que les intervalles sombres.....***L. agennes***

### KEY TO SPECIES

- 1 - Above the lateral line, scales disposed in oblique rows (fig. 42.1a) ; 8 to 10 transverse rows of scales on the cheeks ; young fishes have 6 to 8 vertical rows of spots on the flanks or they have alternate and equal sized light and dark stripes.....**2**
- Above the lateral line, scales disposed in horizontal rows (fig. 42.1b) ; 5 to 6 transverse rows of scales on the cheeks .....**3**
- 2 - 4 to 5 rows of scales above the lateral line, under the middle of the spined dorsal fin ; anterior profile of the head regularly convex ; young fishes have subequal alternative light and dark stripes on the flanks.....***L. dentatus***
- 6 rows of scales above the lateral line under the middle of the spined dorsal fin ; anterior profile of the head angular ; young fishes often have 6 to 8 vertical rows of white spots on the flanks.....***L. endecacanthus***
- 3 - Plate of vomerine teeth with a long postero-median prolongation (fig. 42.1c) ; a blue line joins the snout to the tip of the operculum ; young are brownish .....***L. goreensis***
- Plate of vomerine teeth triangular with a short postero-median prolongation (fig. 42.1d) ; no blue line on the cheeks ; young have 6 to 8 vertical rows of white little spots or stripes narrower than the dark intervals.....***L. agennes***

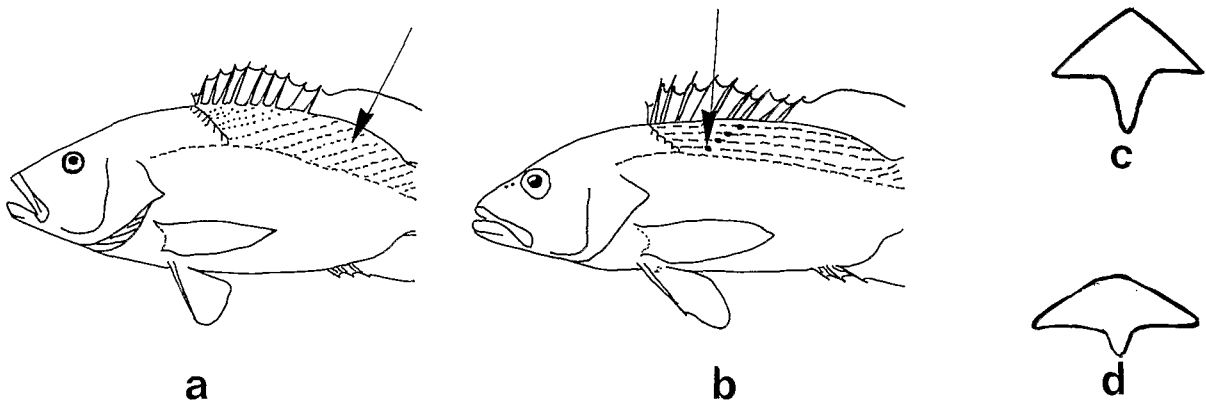


Figure 42.1 - Caractères distinctifs des différentes espèces de *Lutjanus* : écailles dorsales disposées en rangées obliques (a : *L. dentatus*), en rangées horizontales (b : *L. agennes*). Forme de la plaque de dents vomériennes (c : *L. dentatus*, *L. endecacanthus*, *L. agennes* ; d : *L. goreensis*).

***Lutjanus dentatus*** (Duméril, 1858)  
(fig. 42.2)

*Mesoprion dentatus* Duméril, 1858.

**Description** : tête conique, à profil dorsal régulièrement convexe. Museau obtus, lèvres épaisses. Dents vomériennes disposées en chevron chez les jeunes et en plaque triangulaire avec un court prolongement postéromédian chez les adultes. 10 ou 11 branchiospines (rudiments inclus) sur la partie inférieure du 1er arc branchial. Dorsale à 10 épines et 13 ou 14 rayons mous. Anale à trois épines et huit rayons mous. Caudale émarginée. Ecailles de taille modérée, environ 46 à 48 en ligne latérale ; au-dessus de la ligne latérale, rangées d'écailles disposées obliquement (quatre ou cinq rangées au niveau du milieu de la dorsale épineuse) ; neuf ou dix rangées transversales sur les joues. Taille maximale observée : au moins 700 mm LT.

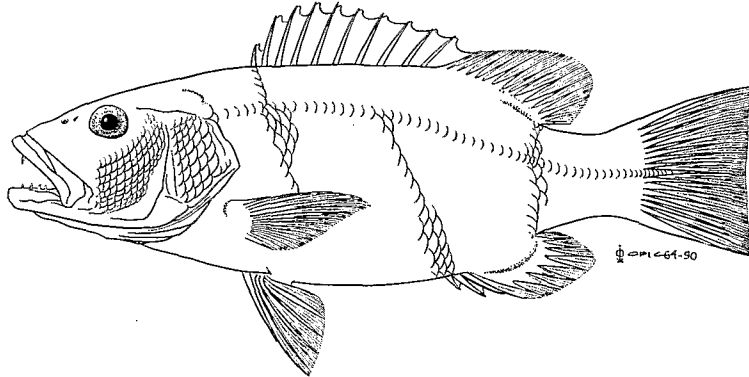


Figure 42.2 - *Lutjanus dentatus*.

**Coloration** : dos gris fumé, flancs et ventre roses ou blanchâtres. Juvéniles avec, sur les flancs, des rayures alternées claires et foncées, de largeur subégale.

**Distribution** : côtes occidentales d'Afrique, dans le Golfe de Guinée ; apparaîtrait rarement au Sénégal. Cette espèce marine vivant sur fonds rocheux ou coralligènes est commune dans les lagunes saumâtres et elle se rencontre parfois en eaux douces au stade juvénile.

***Lutjanus endecacanthus*** Bleeker, 1863  
(fig. 42.3)

**Description** : tête pointue. Maxillaire se terminant au niveau de la moitié antérieure de l'oeil. Dents vomériennes disposées en plaque triangulaire présentant parfois un court prolongement postéromédian. 20 branchiospines au total sur le premier arc branchial, dont 12 inférieures (rudiments inclus). Dorsale à dix (exceptionnellement onze) épines et 13-14 rayons mous. Anale à trois épines et huit rayons mous. Ecailles cténoïdes de taille modérée, 46 à 48 sur la ligne latérale ; au-dessus de la ligne latérale, écailles disposées en rangées obliques, six rangées au niveau du milieu de la dorsale épineuse ; huit à dix rangées transversales sur les joues. Taille maximale observée : 200 mm LT.

**Coloration** : brun plus ou moins foncé sur le dos, devenant progressivement blanc argenté sur le ventre. Nageoires foncées, surtout les pelviennes très sombres. Juvéniles avec, sur les flancs, six à huit rangées verticales de petits points blancs, et une paire de lignes bleues sur la joue, au-dessous de l'oeil ; chez les exemplaires de moins de 150 mm, une tache grisâtre, bordée de blanc en arrière et en avant, apparaît sur le bord du pédoncule caudal, juste en arrière du dernier rayon dorsal.

**Distribution** : côtes occidentales d'Afrique, entre le Ghana et l'embouchure du fleuve Zaïre. Cette espèce vivant en mer sur fonds rocheux et coralligènes se rencontre dans les lagunes saumâtres et parfois même le cours inférieur des fleuves.

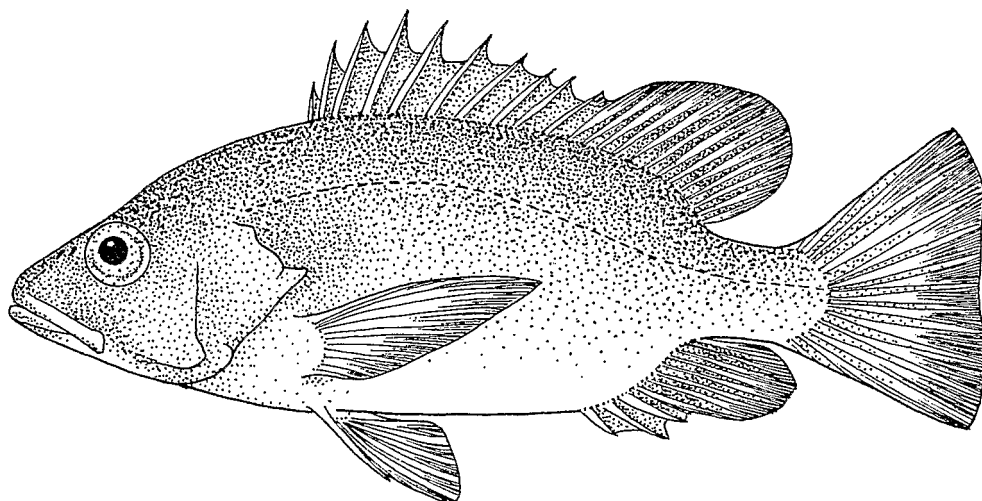


Figure 42.3 - *Lutjanus endecacanthus* (d'après FAO, 1981).

***Lutjanus goreensis*** (Valenciennes, 1830)  
(fig. 42.4)

*Mesoprion goreensis* Valenciennes, 1830.

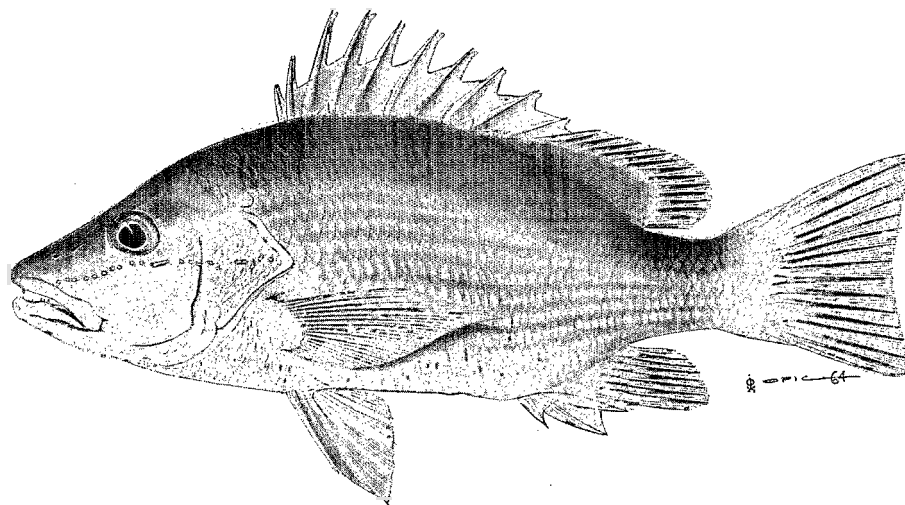


Figure 42.4 - *Lutjanus goreensis* (d'après Séret & Opic, 1981).

**Description** : corps trapu, tête pointue à profil dorsal abrupt. Maxillaire s'étendant en arrière jusqu'au niveau de la moitié antérieure de l'oeil. Dents vomériennes disposées en plaque triangulaire présentant un prolongement postéromédian bien prononcé. Un total de 19 branchiospines sur le premier arc branchial, dont 13 inférieures

(rudiments inclus). Dorsale à dix épines et 14 rayons mous. Anale à trois épines et huit rayons mous. Caudale légèrement émarginée. Ecailles cténoïdes de taille modérée, 43 à 46 en ligne latérale ; au-dessus de la ligne latérale, écailles disposées en rangées horizontales (cinq à sept au niveau du milieu de la dorsale épineuse) ; cinq ou six rangées transversales d'écailles sur les joues. Taille maximale observée : 800 mm LT.

**Coloration** : dos rouge vermillon devenant rose vif chez les grands individus et s'éclaircissant progressivement sur les flancs pour devenir blanchâtre sur le ventre. Une ligne sous-oculaire bleue, continue ou fragmentée, va de la mâchoire jusqu'à la pointe de l'opercule. Jeunes de couleur brunâtre plus ou moins uniforme.

**Distribution** : côtes occidentales d'Afrique, dans le Golfe de Guinée et aux îles du Cap Vert. Cette espèce qui est un prédateur vorace vit en mer sur fonds rocheux et au voisinage de récifs coralliens ; les juvéniles fréquentent les eaux côtières en particulier les estuaires et parfois même le cours inférieur des fleuves.

*Lutjanus agennes* Bleeker, 1863  
(fig. 42.5)

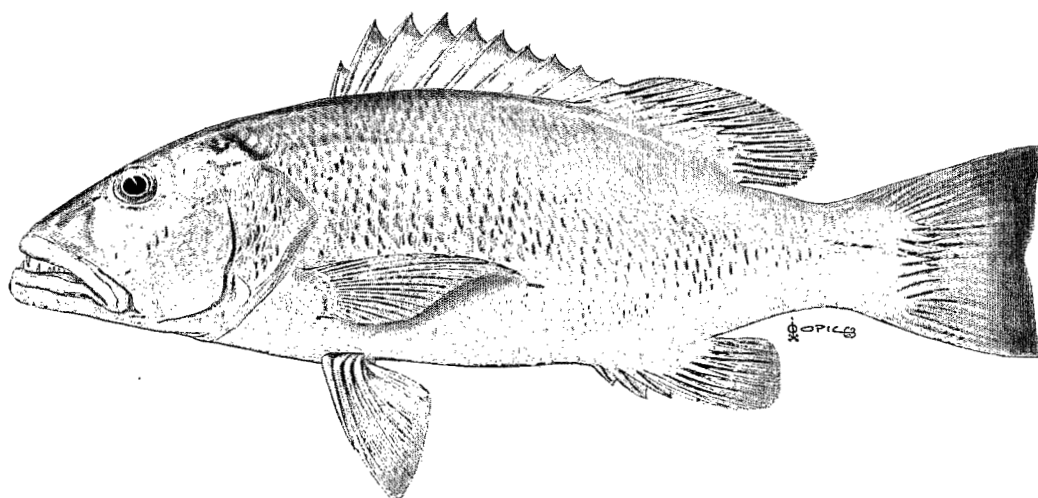


Figure 42.5 - *Lutjanus agennes* (d'après Séret & Opic, 1981).

**Description** : tête pointue, bouche largement fendue, le maxillaire atteignant presque le niveau du milieu de l'oeil. Dents vomériennes disposées en plaque triangulaire présentant parfois un petit prolongement postéromédian. Un total de 21 branchiospines sur le premier arc branchial dont 13 inférieures (rudiments inclus). Dorsale à dix épines et 13 ou 14 rayons mous. Anale à trois épines et huit rayons mous. Caudale tronquée ou légèrement émarginée. Ecailles de taille modérée, 43 à 48 en ligne latérale ; au-dessus de la ligne latérale écailles disposées en rangées horizontales sur le dos (quatre rangées au niveau du milieu de la dorsale épineuse) ; cinq ou six rangées transversales d'écailles sur les joues. Taille maximale observée : 1000 mm LT.

**Coloration** : brun rougeâtre sur le dos, devenant progressivement rosée ou blanchâtre sur les flancs et le ventre. Extrémité des pelviennes très sombre. Jeunes avec, sur les flancs, six à huit rangées verticales de petites taches ou traits blanchâtres, plus étroits que les intervalles sombres.

**Distribution** : côtes ouest africaines, du Sénégal à l'Angola. Cette espèce marine vit sur fonds rocheux ou coralligènes ; elle est commune dans les lagunes saumâtres et on la rencontre également, en particulier les juvéniles, dans les cours inférieurs des fleuves.